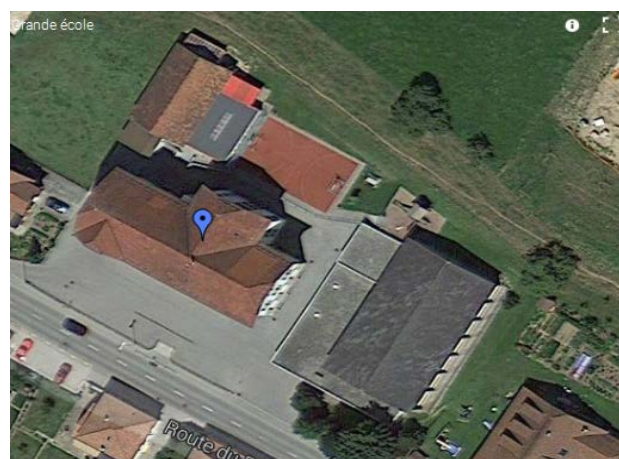




Assemblée communale ordinaire du 11 décembre 2014

Point 2.2 Budget des investissements 2015 Place de sport La Perrausa et Place de jeux de la halle gymnastique



Sites concernés

1. Place de sport « La Perrausa »
2. Place de jeux extérieure « halle de gym »

Objectif

Cet investissement groupé a pour objectif d'améliorer la situation actuelle sur les différents sites attribués aux sports et loisirs

Détail par position

1a. Sécurité aux abords du terrain principal de football

La route d'accès à la déchetterie longe le terrain principal de football. Cette situation provoque un risque important d'accident, particulièrement lors de manifestations sportives à forte affluence se déroulant les samedis durant les heures d'ouverture de la déchetterie.

Pour minimiser les risques, le Football-Club Treyvaux met annuellement en place une barrière provisoire le long du terrain à l'aide de pare-neige en bois.

Avec cet investissement nous souhaitons rendre cette installation définitive et adéquate avec une clôture résistante et adaptée aux besoins.

La pose du matériel sera faite par l'édilité et différents membres du FC.

Montant de l'investissement: (matériel) 5'000 francs

1b. Remplacement du tracteur à Gazon

Avec l'expérience acquise depuis l'acquisition du tracteur actuel en 2011, nous avons constaté que celui-ci ne correspond pas aux besoins des surfaces à tondre ;
Sous-dimensionnement du tracteur qui provoque une usure rapide de la mécanique.
Le temps de travail est multiplié par trois.

Vu cette situation, le Football-Club Treyvaux a effectué, cet été, des recherches et différents tests de nouveaux tracteurs.

Le résultat de ces travaux a permis de proposer l'achat d'un nouveau tracteur adapté aux besoins et ceci avant d'endommager définitivement le tracteur actuel qui perdrait toute sa valeur à la revente.

Partant du principe que la place de sport est un terrain communal et que les finances du Cartel ne permettent pas un nouvel investissement, le Conseil communal propose de prendre à sa charge cet investissement.

La société quant à elle prend en charge la totalité des heures de travail nécessaires à l'entretien des terrains ainsi que des frais d'entretien du tracteur, les assurances, l'essence.
Comme convenu avec le comité du Cartel, le montant de la vente du tracteur actuel sera en faveur de la commune.

Montant de l'investissement: 17'000 francs



2. Remplacement des engins de l'ancienne place de jeux extérieure

La commune dispose de trois places de jeux, situées aux endroits suivants: La petite école, la grande école et la halle de gym.

Les deux places des écoles ont été dernièrement rénovées, et nous devons également remettre en état la place de jeux située devant la halle de gym. Il ne reste actuellement que l'arbre à grimper rotatif, qui doit être, tout comme la balançoire à bascule, démonté pour des raisons de sécurité.



En coordination avec la commission scolaire et le corps enseignant, un devis a été demandé pour réaménager cette place comprenant une balançoire à bascule et un arbre à grimper.

Le total du matériel et des travaux de pose se chiffre à 17'200 francs.

A ce montant doit être déduite la somme de 2000 francs généreusement offerte par la nouvelle troupe de théâtre « Du Coq à l'Ane » ayant décidé de redistribuer une partie du bénéfice réalisé lors de leur première prestation l'année dernière.

Montant de l'investissement: 15'200 francs

Résumé de l'investissement:

Investissement Place de sport	22'000
Investissement Place de jeux	15'200
Investissement Total	37'200

Financé par crédit bancaire

Charges annuelles estimées

Intérêts	37'200	2%	744
Amortissement	37'200	15%	5'580
Charges annuelles:			6'324

Position du Conseil communal

Le Conseil communal propose d'accepter l'investissement concernant la Place de sport "La Perrausa" et la Place de jeux de la halle gymnastique.

Position de la Commission financière

En sa séance du 19 novembre 2014, la Commission financière propose d'accepter cet investissement.